



RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

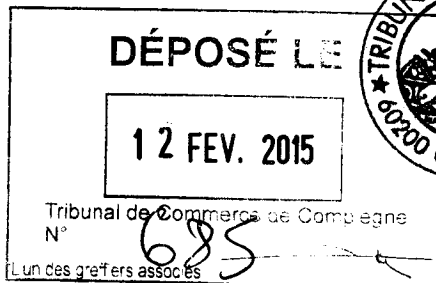
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 01108

Numéro SIREN : 789 856 200

Nom ou dénomination : MONTICELLO BUSINESS

Ce dépôt a été enregistré le 12/02/2015 sous le numéro de dépôt 685



MONTICELLO BUSINESS
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 201 500 euros
Siège social : 326 rue Henri Becquerel
Bât.D, cellule 3bis
60230 CHAMBLY
789 856 200 RCS COMPIEGNE

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 NOVEMBRE 2014**

L'an deux mille quatorze,
Le douze novembre,
A dix heures,

Les associés de MONTICELLO BUSINESS, société à responsabilité limitée au capital de 1 201 500 euros, divisé en 1 201 500 parts de 1 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 326 rue Henri Becquerel, Bât.D cellule 3bis 60230 CHAMBLY, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Monsieur Bruno BEE, propriétaire de 199 443 parts,
- Monsieur Julien BEE, propriétaire de 200 303 parts,
- Monsieur Fabien FOURNIER, propriétaire de 200 254 parts,
- La société LANJ, représentée par son Gérant, Monsieur Julien BEE, propriétaire de 200 500 parts,
- La société SAVIEZZA BUSINESS, représentée par son Gérant, Monsieur Bruno BEE, propriétaire de 200 500 parts,
- La société VICATA, représentée par son gérant, Monsieur Fabien FOURNIER, propriétaire de 200 500 parts,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Fabien FOURNIER, cogérant associé.

Monsieur Julien BEE est également présent en tant que cogérant.

~~Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :~~

38

38

bb

ff

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la gérance,
- Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- le rapport de la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

PREMIERE RESOLUTION

Sur proposition de la gérance, l'Assemblée Générale décide de nommer :

- Monsieur Philippe TOUCHAIS, domicilié 15-17 rue d'Oslo 75018 PARIS, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,
- Cabinet TOUCHAIS & ASSOCIES, domicilié 15-17 rue d'Oslo 75018 PARIS, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant,

pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019.

Chacun des Commissaires aux Comptes ainsi nommés a fait savoir à l'avance qu'il acceptait les fonctions qui lui sont confiées et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

38

33

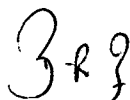
6/6

JJ

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérants et les associés ou leurs mandataires.

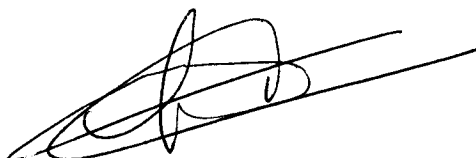
Bruno BEE



Société LANJ



Julien BEE



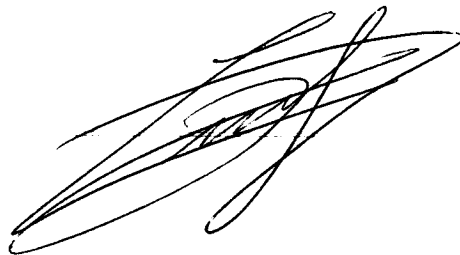
Société SAVIEZZA



Fabien FOURNIER



Société VICATA



33

33

16 11 11